

Mars 2007

L'honorable Gary Lunn, C.P., député  
Ministre  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4

Monsieur le Ministre,

En novembre 2005, à la suite d'une étude exhaustive de trois ans à laquelle ont participé des milliers de Canadiens – tant des spécialistes que des citoyens ordinaires –, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a proposé que le Canada adopte la gestion adaptative progressive comme méthode de gestion à long terme de son combustible nucléaire irradié. Après avoir présenté son rapport, la Société a commencé à prendre des mesures pour se préparer à mettre en œuvre la décision du gouvernement.

Conformément à ce qui est indiqué dans le Rapport annuel 2006 de la Société, le Conseil consultatif de la SGDN a continué de fournir encadrement et conseils en toute impartialité au cours de cette période de transition. Nous avons fait part de nos observations sur un plan de travail que nous avons d'abord examiné à la loupe et qui comprenait une revue détaillée des enseignements tirés de l'étude, un examen des pratiques exemplaires observées au pays et ailleurs, l'élargissement de la capacité de recherche sociale et technique et le renforcement de la gouvernance de la SGDN pour faire en sorte qu'elle dispose des ressources, des capacités et des politiques nécessaires pour assurer la mise en œuvre. La SGDN s'est montrée très réceptive à nos conseils. Elle est maintenant bien placée pour entreprendre la prochaine phase importante de son mandat. Le Conseil consultatif est également prêt à assumer les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées par la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Au cours des derniers mois, il a été beaucoup question de la politique énergétique dans les débats publics au Canada. À l'instar des autres personnes qui se sont exprimées à ce sujet, les membres du Conseil consultatif ont différents points de vue sur l'énergie nucléaire. Toutefois, faisant écho à ce que les Canadiens ont dit au cours de l'étude, nous demeurons convaincus que quelles que soient les décisions qui seront prises quant aux modes privilégiés de production de l'électricité, notre génération a la responsabilité de gérer de façon sûre et sécuritaire les déchets que nous produisons et de mettre en place un processus qui permettra aux générations futures de confirmer ou d'adapter l'approche en fonction des circonstances et de leurs propres expériences.

La SGDN a conçu un plan rationnel pour gérer les déchets produits par les installations existantes et s'est engagée dans une voie réaliste pour se préparer à mettre en œuvre une stratégie de gestion à long terme des déchets nucléaires. Elle a démontré son engagement à améliorer constamment ses processus, et se soucie de faire participer de façon significative à chaque étape les personnes qui s'intéressent à ses activités ou qui sont susceptibles d'être touchées par celles-ci. Le Conseil consultatif attend avec intérêt une décision du gouvernement et est impatient d'examiner l'élaboration concertée de plans par la SGDN pour mettre en œuvre de façon responsable l'approche retenue.

Au nom des membres du Conseil consultatif, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma considération distinguée.

L'honorable David Crombie  
Président  
Conseil consultatif de la SGDN

c.c. : Membres du Conseil consultatif de la SGDN :

|                      |                              |                  |
|----------------------|------------------------------|------------------|
| M. David Cameron     | M <sup>me</sup> Helen Cooper | M. Gordon Cressy |
| M. Frederick Gilbert | M <sup>me</sup> Eva Ligeti   | M. Derek Lister  |
| M. Donald Obonsawin  | M. Daniel Rozon              |                  |